

WARHEM COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020

Le conseil municipal au complet s'est réuni le mercredi 9 décembre à 19H en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le maire P. BOUTTEMY.

A l'unanimité les élus ont :

A/ : Autorisé Monsieur le maire à :

- 1-a) Procéder à un échange de surfaces de terrain (35m²) avec un riverain privé ;
- b) Vendre une parcelle de 16 m² à un autre riverain privé ;

dans le but de réaliser entièrement une liaison piétonne entre rue de Rexpoède et l'espace JP Catry en face du Centre d'Incendie et de Secours.

2) Déposer une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du plan de relance pour sécuriser la mare à l'espace JP Catry par la mise en place d'une clôture et un aménagement paysager ainsi que pour la création d'une liaison douce.

Montant des travaux : 33 000€ HT
Subvention sollicitée : 50%

3) Déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des territoires ruraux pour la poursuite des travaux de restauration de l'Eglise.

Montant des travaux : 995 222 €HT
Subvention sollicitée : 40%

Monsieur le maire précise que les travaux ne seront engagés qu'après obtention des aides.

4) Engager en 2021 les travaux de remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment communal (ancien hospice) rue de Rexpoède.

Estimation : 80 000€HT

La région sera sollicitée pour une subvention au titre des Fonds de Soutien et de Relance.

5) Signer une convention de mutualisation du personnel avec le SIECF pour la mise à disposition à temps partiel d'un salarié en prévision de deux départs en retraite.

B/ :

- Adopté les tarifs 2021 de location de la salle polyvalente, de l'espace JP Catry et des concessions au cimetière avec une majoration de 0.20% par rapport à ceux de 2020 arrondis à l'euro supérieur.

C/ :

-Décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine du restaurant scolaire et de la garderie jusqu'à la rentrée de septembre 2021 en raison des conséquences de la crise sanitaire actuelle.

D / :

-Adopté le montant des subventions aux associations sur le même niveau que celui de 2019.

E / :

-Approuvé le règlement intérieur de fonctionnement du conseil municipal de Warhem pour le mandat 2020/2026.

Monsieur le maire a informé les élus de la synthèse de l'audit réalisé par un cabinet spécialisé au sujet des fonctions administratives de la mairie.

Monsieur Frédéric Roussel, responsable de la Commission Communication, a présenté le projet du nouveau site internet et a invité chaque élu à faire ses remarques pour le 16 décembre 2020.

L'état d'avancement du déploiement de la fibre optique a été fait et les informations pour les raccordements ont été données.

Un flyer spécifique a été remis à chacun et sera intégré au prochain Warhem Infos.

Les élus ont été informés que notre document d'urbanisme actuel sera caduc au 1^{er} janvier 2021 et ce jusqu'à l'adoption du PLUI.

De ce fait, les autorisations d'urbanisme transiteront par le préfet et le maire ne pourra plus exercer son droit de préemption. C'est la situation de dix-neuf communes sur quarante de la CCHF.

Le recensement de la population prévu en janvier et février 2021 est reporté en 2022 en raison de la crise sanitaire.

Un recours gracieux sera engagé auprès du Ministre de l'Intérieur étant donné que la commune n'a pas été reconnue en catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2019.